

COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE VALIDATION DE LA STRATEGIE D'APPUI A LA TRANSFORMATION ET A LA VALORISATION DES PRODUITS ANIMAUX ET HALIEUTIQUES EN CÔTE D'IVOIRE

Dans le cadre de la politique nationale de réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire, le Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques a organisé, avec l'appui technique de la FAO, un atelier qui s'est déroulé les 16 et 17 Août 2007, au Novotel à Abidjan sur le thème : « **Validation de la stratégie d'appui à la transformation et à la valorisation des produits animaux et de la pêche en Côte d'Ivoire** ».

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement durable des secteurs de l'élevage et de la pêche dans notre pays ; il a permis à une soixantaine de participants représentant différents départements ministériels, le secteur privé de la pêche, de l'aquaculture et de l'élevage, de valider une stratégie nationale cohérente, consensuelle et participative d'appui à la transformation et à la valorisation des produits animaux et halieutiques en Côte d'Ivoire.

Il convient de noter que cette stratégie nationale découle d'un bilan diagnostic réalisé par une équipe de consultants nationaux recrutés dans le cadre de l'appui technique de la FAO, à travers son projet TCP/IVC/3101.

La cérémonie officielle d'ouverture des travaux de l'atelier a été rehaussée par la présence de ;

- Madame Koyara Marie Noëlle, Représentante de la FAO en Côte d'Ivoire ;
- Dr Tall Amadou, Directeur d'Infopêche ;
- Monsieur Tahi Michel Martial, Directeur Général Adjoint du Budget représentant le Ministère de l'Economie et des Finances.

A l'ouverture des travaux, deux communications de base ont présenté la problématique de la transformation et de la valorisation des produits animaux et halieutiques.

La première intervention du Consultant national principal a été consacrée à la présentation du bilan diagnostic et du cadre logique des interventions dans le secteur de la transformation de ces produits en Côte d'Ivoire. Ce bilan a montré que notre pays disposait d'atouts non négligeables pour permettre un développement durable de ce secteur, à savoir des potentialités naturelles énormes, un savoir-faire et une base industrielle et artisanale significative. Toutefois, ce secteur doit faire face à des contraintes notamment une insuffisance qualitative et quantitative de l'encadrement des acteurs entraînant des niveaux de pertes élevés.

La deuxième communication de la Division des industries halieutiques de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a fait l'état des lieux des principaux défis pour les pays en développement en matière de transformation et de valorisation des produits et de l'assistance de la FAO. Les principaux défis pour les pays en développement ou en transition en matière de transformation et de valorisation des produits animaux et de pêche résultent principalement :

- des mutations au niveau de l'analyse des risques : passage de l'approche traditionnelle au concept HACCP puis à la Gestion de la santé basée sur l'Evaluation des Risques (ER) ;
- de l'exigence de la traçabilité des produits au niveau du commerce international nécessitant bien évidemment des structures et des systèmes pratiques pour suivre l'historique d'un produit à petite échelle principalement au niveau de la pêche artisanale ;
- de l'Eco étiquetage, approche nouvelle dans le commerce des produits : facultative en apparence (cependant près de 6% de la production halieutique mondiale est éco étiquetée), mais impliquant

une expertise technique et des ressources financières importantes et nécessitant de disposer de données et ou d'informations fiables sur l'écosystème ;

- des normes commerciales privées de plus en plus contraignantes et des programmes de certification. A ce niveau on retiendra que les normes privées sont aujourd'hui plus renforcées que les normes internationales, ce qui rend d'avantage complexe le commerce international des produits transformés d'origine animale.
- de l'innovation technologique

L'assistance technique de la F.A.O, comprend la formation, le conseil technique sur la législation, l'organisation des systèmes d'inspection et d'analyse qualité, le renforcement des capacités de recherche, les études thématiques et informations des décideurs politiques, l'élaboration des guides normatifs et des lignes directives.

La FAO dispose de ressources extrabudgétaires pour la mise en œuvre de programmes ordinaires (PCT, et hautement prioritaires pour le Gouvernement...) et pour assurer la suite et le relais des actions (besoins urgents et spécifiques dans le secteur/domaine, complémentaire dans d'autres actions de développement) et pour combler des lacunes critiques)

Un débat général et des travaux au sein de trois commissions techniques ont suivi ces interventions.

A l'issue de ces travaux, l'Atelier a validé la stratégie d'appui à la transformation et à la valorisation des produits animaux et de pêche proposé par le programme TCP/IVC/3101.

La mise en œuvre de cette stratégie dont le coût est estimé à 38 487 175 000 FCFA, passe par des appuis institutionnels et logistiques conséquents, à travers les structures en charge du programme. Le renforcement des capacités au niveau de tous les acteurs (Acteurs institutionnels, Opérateurs économiques, Organisations professionnelles) et en particulier de la Direction de la Transformation et de la Valorisation des Produits est une pièce maîtresse du dispositif qui permettra de satisfaire les enjeux du secteur, à savoir garantir :

- la sécurité et l'autosuffisance alimentaires des ménages et du pays ;
- la promotion des bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène dans la transformation et la valorisation des produits ;
- la santé des populations par la qualité et la quantité des aliments produits assurant un équilibre des rations alimentaires quotidiennes;
- une contribution efficiente à la création d'emplois et des revenus des populations.

En soutien à la promotion de cette stratégie, l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) à Rome et le Centre de Commerce International (CCI) à Genève ont manifesté leur intérêt et affirmé leur accord de principe pour un appui à notre pays, à travers l'exécution de trois projets de coopération technique (PCT) dans les domaines suivants :

- le renforcement des capacités nationales dans le domaine de la transformation artisanale des produits de la pêche ;
- le renforcement des capacités nationales dans le domaine de la transformation de l'escargot géant (achatines) ;
- le renforcement des capacités nationales dans le domaine de la transformation des cuirs et peaux.

L'Atelier a ensuite fait les recommandations suivantes vis-à-vis du Gouvernement et de la FAO :

Au Gouvernement

- Effectuer un recensement et un enregistrement des agents économiques et des technologies du secteur de la transformation et de la valorisation des produits animaux et de pêche en vue d'une meilleure maîtrise des effectifs et du secteur.
- Mettre en place un mécanisme et des outils de financement pérenne de la transformation et de la valorisation des produits (prélèvements en vue de la constitution d'un fonds national de valorisation des produits, dotation budgétaire, bailleurs de fonds) ;
- Mettre en place des plans nationaux de valorisation et de promotion des produits animaux et de pêche par filière ainsi que de leurs sous-produits, en vue d'en « booster » la qualité et la consommation et en particulier :
- Promouvoir un programme de renforcement des capacités nationales en transformation et valorisation de l'escargot géant (achatine),
- Promouvoir un programme de renforcement des capacités nationales en transformation et valorisation artisanale et en utilisation responsable des produits halieutiques, avec un accent marqué pour la résolution des questions liées à l'éco-étiquetage, à la gestion des risques sanitaires (HACCP, HAP), et environnementaux, à la traçabilité et l'institutionnalisation des plateformes technologiques.
- Promouvoir auprès des partenaires au développement, notamment du Centre de Commerce International basé à Genève en Suisse, un programme de renforcement des capacités nationales en transformation et valorisation des cuirs et peaux.
- Sensibiliser et impliquer les opérateurs économiques, les ONG's, les associations et autres groupements d'intérêt économique concernés par la mise en œuvre de la stratégie d'appui à la transformation et de la valorisation des produits.
- Promouvoir la coopération régionale et internationale en matière de transformation et de valorisation des produits animaux et halieutiques.

A la FAO

- Fournir un appui pour le renforcement des capacités nationales en matière de transformation et de valorisation des produits d'élevage en développement, notamment de l'escargot géant (achatine).
- Fournir une assistance pour le renforcement des capacités nationales en transformation et valorisation artisanales et en une utilisation responsable des produits halieutiques, avec un intérêt pour la résolution des questions liées à l'éco-étiquetage, à la gestion des risques sanitaires et environnementaux et à la traçabilité des produits.
- Fournir une assistance, à travers l'organisation d'une consultation sectorielle pour sensibiliser les partenaires au développement en vue de la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie d'appui à la transformation et de la valorisation des produits.

Cet atelier aura permis d'adopter une stratégie cohérente, consensuelle et participative de transformation des produits animaux et halieutiques pour la Côte d'Ivoire.

Aussi, la FAO et le Centre de Commerce International de Genève (CCI) se sont-ils engagés pour trois projets de coopération technique dont la mise en place et les modalités feront l'objet de communications particulières.

SOURCE LA DTVP